

N° 3

Date de publication
23 Juin 2021

Lentille Verte du Puy AOP



À retenir cette semaine

Les conditions climatiques orageuses actuelles avec des températures clémentes sont très favorables au développement de la culture. Les précipitations ont été souvent bénéfiques pour limiter la propagation des pucerons verts.

Vigilance, ces mêmes conditions peuvent être propices à diverses maladies des parties aériennes de la lentille ; anthracnose, rouille brune

Réseau

Ce bulletin est réalisé à la suite d'observations de 10 parcelles fixes situées sur la zone de production de la Lentille Verte du Puy.

Stade et état des cultures

Dans la zone, les semis réalisés mi-mars atteignent le stade remplissage des gousses. Pour des semis après cette date, les stades de la lentille vont du stade torche à jeunes gousses.

Situation : Pucerons

Malgré des conditions moins favorables à la pullulation des pucerons, la surveillance des parcelles reste toujours d'actualité.

Le puceron vert (Acyrtosiphon pisum)

Seuil de nuisibilité du puceron sur lentille :

Quel que soit le stade de la culture, le seuil de nuisibilité est atteint lorsqu'après avoir brossé un rang de semis de lentille à la main, on dénombre plus de 100 pucerons verts tombés au sol sur 1 mètre linéaire. Ce développement est favorisé au niveau climatologie par l'absence de pluviométrie supérieure à environ 10 mm et la présence de températures chaudes.

Les auxiliaires de la culture de lentilles tels que les coccinelles et leurs larves, mais aussi les chrysopes et les syrphes jouent un rôle majeur dans la régularisation des populations de pucerons. Il est important de vérifier leur présence ou pas avant de décider des traitements chimiques qui sont peu ou pas sélectifs des auxiliaires et peuvent avoir des effets secondaires de dérégularisation des équilibres écologiques dans les parcelles de lentille.



Une larve coccinelle peut manger jusqu'à 100 pucerons / jour



Puceron mort paralysé par une piqûre de micro-guêpe



La cécidomyie de la lentille



Photo d'une cécidomyie femelle

La Cécidomyie de la lentille est à surveiller à partir du stade 12 feuilles de la culture (stade torche du bouton floral). Le stade de nuisibilité se situe 5 jours avant floraison puis pendant les 3 à 4 semaines suivantes. Les vols de cécidomyies sont favorisés par des températures $> 10^{\circ}\text{C}$ et sans vent.

Seuil de nuisibilité : + de 100 captures cumulées depuis le stade torche du bouton floral

Les premières captures de cécidomyies ont été réalisées dès le 10 juin dans 5 parcelles de la zone.

La baisse des températures et le retour des pluies ont freiné les vols par la suite. Le retour de conditions plus chaudes et sans vent pour les prochains jours nous amène à être vigilant ; **le risque est modéré à ce jour.**



La tordeuse du pois



Piège à tordeuse

La tordeuse du pois est un papillon brun dont les larves se développent dans les graines.

Les vols sont à observer à partir de début formation des gousses jusqu'à la fin du remplissage de ces dernières.

3 pièges ont été mis en place récemment dans 3 parcelles de la zone.



Vigilance sur les maladies foliaires de la lentille.

Sur l'ensemble de la zone de production, les maladies les plus préjudiciables pour la culture sont la rouille brune et l'antracnose. La surveillance des parcelles est indispensable dès le stade torche de la lentille.

Les conditions météorologiques actuelles et notamment les séquences pluvio-orageuses des derniers jours qui devraient persister dans la semaine à venir, sont très favorables au développement de ces maladies foliaires.



Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Joel BATONNET (CA43), joel.batonnet@haute-loire.chambagri.fr, 04 71 07 21 00.

À partir d'observations réalisées par : des coopératives, des négoce et la Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Ce BSV est rédigé par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire par délégation pour l'ODG Lentille Verte du Puy AOP.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité